



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -

**CONSTEL** ADAMA FRANCE SAS

Mis à jour le 29/06/2021

N° AMM :
2070184TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Générique1ÈRE AUTORISATION :
15/10/2007**AUTORISÉ****SECONDS NOMS COMMERCIAUX** : VARIA, ATHENAMIC[ALLER AUX USAGES](#)

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Chlorotoluron

Sous forme de : chlorotoluron : 400 g/L

Diflufenican

Sous forme de : diflufenicanil : 25 g/L

FORMULATION

Suspension concentrée

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[LAUREAT](#)[CLORTCONSTA](#)

Conditions d'emploi générales

Environnement faune

- SPe 2 : « Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer la préparation sur sol artificiellement drainé, pour les applications d'automne ».

Environnement faune

- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau en automne et au printemps.

Environnement faune

- Ne pas appliquer le produit entre le mois de mars et le mois d'août, correspondant à la période de reproduction des oiseaux.

Délai de rentrée

- 48 heures

Protection de l'opérateur

- Pour protéger l'opérateur, porter :

>Pendant le mélange/chargement :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3,

- Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant,

- Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166,

- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3,

- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

>Pendant l'application :

- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3,

- Combinaison de travail cote en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique.

Si application avec tracteur avec cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

>Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3,

- Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant,

- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée,

- Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166,

- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.

Protection du travailleur

- Pour protéger le travailleur amené à intervenir sur les parcelles traitées, porter des gants en nitrile certifiés EN 374-3 et une

combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.

Environnement faune

- SpE 2 : « Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer la préparation sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45%, pour les applications de printemps ».

Etiquetage

- EUH208 : Contient de la 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Classement

C2 : Cancérogénicité - Catégorie 2

C2 : Toxiques pour la reproduction - Catégorie 2

TAC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1

TCC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

AT : Mention d'avertissement : Attention

PHRASE DE RISQUE

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

15105912 **Blé***Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
4,5 L/ha	1	-	90 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

-

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/06/2014

15105913 Orge*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
4,5 L/ha	1	-	90 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

-

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

02/06/2014

Usages / Cultures

 Culture de référence Culture autorisée**USAGES RETIRÉS**

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v11.1